



SITUATION HYDROLOGIQUE et conditions d'exploitation

Bulletin d'information au 11 septembre 2019

I - Contexte hydrologique

Les cumuls pluviométriques sur le périmètre géographique de la DTCB restent déficitaires sur les 9 derniers mois. Le contexte hydrologique ne s'est pas amélioré ces quinze derniers jours.

II - Etat des réserves par voie d'eau (canaux à bief de partage)

Voie d'eau	Volume utilisable	Situation	Tendance	Commentaires
Canal du Centre	5%	☹	→	Réserves très inférieures à la moyenne annuelle
Canal de Briare	10%	☹	→	Réserves largement inférieures à la normale Apport hydraulique via usine élévatrice
Canal de Bourgogne	32%	☺	→	Réserves très basses sur certains réservoirs
Canal du Nivernais	Sans objet	☺		Alimentation principalement réalisée via le barrage de Pannecières (rempli à 59 % suivant l'objectif de gestion)

☺- situation satisfaisante ; ☺ situation à surveiller ; ☹ situation critique

Les côtes inférieures de disponibilité de la « ressource en eau » sont dépassées *pour le canal du Centre, le canal de Briare*. La situation déjà tendue sur canal de Bourgogne se dégrade progressivement.

Réservoirs stratégiques pour alimentation Canal Latéral à la Loire – (données site web EPLoire – 11/09/2019)

Réservoirs	Volume utilisable	Situation	Tendance	Commentaires
Villerest (Prise d'eau de Roanne)	71%	☺	→	Soutien d'étiage depuis le 29/06/19
Naussac (Prise d'eau des Lorrains)	62%	☺	→	Soutien d'étiage depuis le 08/06/19

En cohérence avec l'arrêté préfectoral de Bassin Loire-Bretagne, définissant les mesures cordonnées de restriction des usages de l'eau sur le *bassin Loire-Allier*, le niveau 2 « *vigilance* » reste d'actualité à ce jour. Ceci impose pour les canaux et dérivations une réduction de 10% de l'ensemble des prélèvements. Une levée des restrictions est possible dans les prochains jours.

III - Débits des rivières alimentant les voies d'eau

(données web -9/09/2019)

Rivières, voie d'eau associée,	station référence	Débit réservé (m3/s)	Débit actuel (m3/s)	Situation	Tendance	Commentaires
Armançon <i>Canal de Bourgogne</i>	Brienon (89)	2.9	2,37	☹	→	Débit inférieur au débit réservé – interdiction de prélever tant qu'il reste inférieur
Ouche <i>Canal de Bourgogne</i>	Plombières (21)	0.61	0,57	☹	→	Débit proche du débit réservé
Allier - Canal Latéral Loire	Cuffy (58)	17	23	☺	→	Débit très variable (lien avec réservoirs de Naussac)
Aron <i>Canal Nivernais Versant Loire</i>	Verneuil (58)	1.8	0.51	☹	→	Débit inférieur au débit réservé
Loing <i>Canal du Loing</i>	Montbouy Chalette s/Loing Episy (77)	0.2 1.2 1.8	0.22 0,68 3,85	☹	→	Débits en limite aux valeurs de « débit réservé » sur « Loing amont »

☺- situation satisfaisante ; ☺ situation à surveiller ; ☹ situation critique

Les débits des cours d'eau sont, pour la quasi-totalité, **inférieurs ou proches des débits réservés**.

Ceci impose un maintien des **mesures contraignantes** pour l'alimentation des canaux et donc de l'exploitation. Les mesures sont précisées dans la partie V.

Arrêté(s) préfectoral(aux) sécheresse sur le périmètre DTCB

Au vu de l'aggravation de la situation hydrologique et des nombreux comités « sécheresse » sur l'ensemble de la DTCB, il est proposé de consulter les arrêtés préfectoraux correspondant sur le site www.propluvia.fr

IV - Condition d'exploitation du réseau DTCB au 11 Septembre

Pour le présent bulletin, il vous est proposé de consulter le site : www.avisbat.fr

V - Evolution des conditions d'exploitation du 11 septembre à fin septembre

Les conditions météorologiques actuelles restent très tendues hydrologiquement, nécessitant une adaptation des mesures d'exploitation du réseau exposées ci-dessous.

Canal Roanne à Digoin

Aucune restriction

Seille

Aucune restriction

Canal de Briare

Fermé à la navigation pour l'ensemble du canal de Briare depuis le 19 Août.

Canal du Loing

Section Buges – Nemours

Fermé à la navigation depuis le 19 Août.

Section Nemours – St Mammès

Regroupement avec mouillage à 2,00m sur section Nemours/ St Mammès

Limitation du mouillage possible suivant évolution météorologique

Canal de Bourgogne

Pour mémoire et ce depuis le 26/07/2019, sur le versant Yonne, les secteurs 3Y à 54Y et 96Y à 113Y sont fermés à la navigation

La navigation reste ouverte sur les secteurs suivants dans les conditions précisées ci-dessous :

- **Bief de partage:** 2.00m

Versant Saône

- Secteur 2S à 9S : biefs à 1.60m
- Secteur 10S à 20S : biefs à 1.80m
- Secteur 21S à 54S : biefs à 1.90m
- Secteur 55S à 76S : biefs à 2.00m

Ports tenus à 2.00m

Versant Yonne

- Secteur 55Y Venarey à 95Y Tonnerre : biefs à 1.80m
- Secteur 114/115Y port de Migennes: 2.00m

Ports tenus à 2.00m, autant que possible en fonction des conditions hydrologiques et des autorisations réglementaires.

Au vu des stocks d'eau disponibles et aux conditions climatiques en cours, **une fermeture à la navigation est prévue de la manière suivante :**

- Versant Yonne : **fermeture au 29 septembre à 19h**
- Versant Saône : **fermeture au 13 octobre à 19h**

Canal du Centre

Situation de la ressource critique, malgré les mesures d'exploitation mises en œuvre.
Fermé à la navigation depuis 7 Août 2019.

Canal Latéral à Loire

Section « Sud » Digoin // Guétin

- Les mesures d'exploitation pourront évoluer (limitations de mouillage à 1,40m), vers un mouillage à 1,60m,
- Regroupement de bateaux pour le franchissement des écluses entre l'écluse 6 de la Besbre et le Guétin, passant à 1 heure d'attente aux ouvrages dès que possible.

Section « Nord » Guétin – Maimbray

- Depuis le 5/08/2019, limitation de mouillage à 1.20,
- Regroupement 3h sur les écluses (Laubray à Belleville) et afin d'optimiser la ressource complémentarément des horaires de passage à l'écluse de Maimbray ne se feront qu'entre 9h et 11h le matin et entre 15h et 18 h l'après-midi.

Le contexte « tendu » de la ressource en eau sur la bassin Loire-Bretagne, l'obligation de respect des débits réservés et du volume maximal autorisé sur la prise d'eau des Lorrains impactent fortement les possibilités d'alimentation de la partie « Guétin - Maimbray ».

Ces conditions d'exploitation peuvent être maintenues **jusqu'au 29 septembre - 19h**, date et heure de **fermeture à la navigation du canal**

Canal Nivernais – Yonne

Vigilance renforcée au regard des conditions hydrologiques : respect des conditions fixées par le RPP sur l'Yonne, Nivernais

Embranchement de Vermenton, respect strict du mouillage à 1.60m

Il convient **de consulter régulièrement** le site www.avisbat.fr pour les mises à jour des conditions d'exploitation.

Un prochain bulletin d'information sera transmis **à fin septembre 2019**.